



# Lo Pichot Miqualet

Jun 2016



~ BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX DE LODEZ ~

Dans sa séance du 14 avril 2016, le conseil municipal a adopté le budget et travaille dès lors à la mise en œuvre des projets retenus. Il aura fallu deux années avant de retrouver une programmation des travaux conforme à nos souhaits après le coup d'arrêt dû à la fusion des syndicats de l'eau, DRAC et RABIEUX. La conséquence est le report des projets de réfection de la rue Capitoul et des avenues Montrouzier, Cardinal de Fleury et Marcelin Albert à des dates non précisées. Nous en sommes là que déjà se profilent d'autres transferts.

L'État poursuit ses réformes avec des impacts sur la vie de nos territoires et de ses habitants. Réformes territoriales des cantons, des départements et des régions, transfert de compétences supplémentaires aux intercommunalités au nombre desquelles l'eau et l'assainissement, l'urbanisme (PLU), le social (CIAS) la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) pour ne parler que de celles-là.

Aujourd'hui ces problématiques font débats, la question posée aux élus est de savoir à quelle date ils souhaitent contractualiser et mutualiser ces dispositifs : soit par adhésion volontaire des conseils municipaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit de façon obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Quelle que soit la décision, c'est dès aujourd'hui qu'il faut préparer ces dossiers.

La tentation serait grande de faire de la résistance mais cela s'accompagnerait dans de nombreux domaines par des pertes financières pour la collectivité qui s'ajouteraient aux baisses des dotations de l'état. Aucune subvention à attendre pour les projets de renouvellement des réseaux eau et assainissement, recherche d'eau, etc.

L'État et son administration sont devenus une machine à broyer les petites collectivités.

La commune qui est au cœur de notre administration et de la vie politique est peu à peu dépouillée de sa substance, celle-là même qui est la richesse de nos territoires, de notre histoire locale et de ses habitants.

Qu'en sera-t-il demain de la proximité avec les élus et de l'écoute que chacun porte à ses administrés, de l'accès aux services publics, des moyens et des aides que ces grandes collectivités allouent aux petites communes, du devenir de nos mairies ?

C'est aussi cela que nous devons prendre en compte dans nos réflexions, dans les projets pour bâtir et aménager le Saint-Félix de Lodez de demain.

***Assurément,  
dans un avenir proche  
notre village continuera  
à vivre et à fonctionner...  
mais autrement !***

# EXÉCUTION DES BUDGETS 2015

## **Approuvé et voté !**

Lors de sa séance du 14 avril 2016, le conseil municipal, en accord avec l'avis émis par la Commission des finances le 31 mars 2016, a approuvé et voté à l'unanimité :

- L'exécution des budgets 2015 et les budgets primitifs 2016 relatifs au budget général et au budget Ccas.
- La reconduction en 2016, des taux d'impositions et des divers tarifs communaux précédemment appliqués.

La concordance des comptes de gestion du Trésorier public avec les comptes administratifs du Maire a été vérifiée et n'appelle pas d'observation.

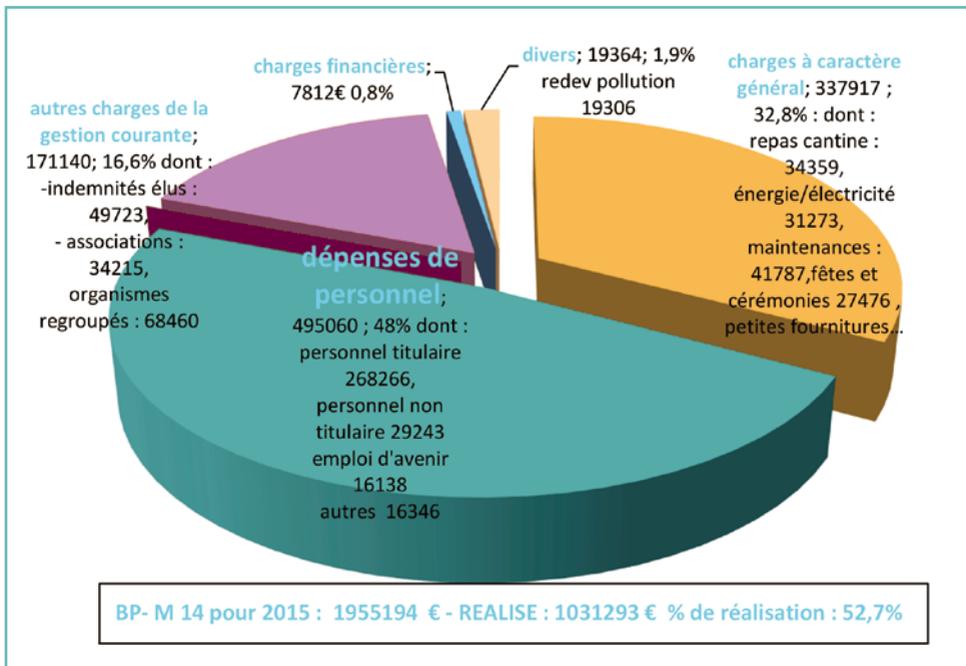
La synthèse des résultats est présentée dans le tableau suivant.

	Dépenses (mandats)	Recettes (titres)	Résultat 2015	Report 2014	Cumulé 31/12/2015
<b>BUDGET GÉNÉRAL</b>					
Fonctionnement	1031293,97	1164327,44	133033,47	1173977,67	1307011,14
Investissement	484969,23	486631,77	1662,54	-208830,91	-207168,37
<b>Total budget général</b>	<b>1516263,2</b>	<b>1650959,21</b>	<b>134696,01</b>	<b>965146,76</b>	<b>1099842,77*</b>
<b>BUDGET CCAS</b>					
Fonctionnement	7333,12	6933,33	-399,79	6863,12	6463,33
<b>Total des budgets</b>	<b>1523596,32</b>	<b>1657892,54</b>	<b>134296,22</b>	<b>972009,88</b>	<b>1106306,10**</b>

\* dont 23207,03 de restes à réaliser au 31/12/2015. Solde net d'exécution : 1076635,74

\*\* dont 23207,03 de restes à réaliser. Solde net global d'exécution : 1083099,07

Précisions sur l'exécution du budget général 2015 au titre de la section fonctionnement. Le budget 2015 voté après décisions modificatives a été réalisé, en dépenses, à hauteur de 1031193 €, soit 52,7% des dépenses budgétées (1955194 €) et 116432 € en recettes, soit +6,7% des recettes prévisionnelles (1090952 €) hors excédents antérieurs reportés (1173977 €).



Par rapport à 2014, les dépenses de fonctionnement 2015 (1031293 €) ont progressé de 13,1%.

C'est essentiellement la conséquence de la contribution exceptionnelle versée par la commune au Syndicat des eaux du Pic Baudille suite au transfert à ce dernier des compétences eau et assainissement au 01/01/2015.

Cela étant, les charges à caractère général (337917 €) continuent d'augmenter (+4,2%) du fait de la facturation nouvelle en 2015 de la consommation communale en eau et assainissement (19337 €) et des nombreux contrats de maintenances

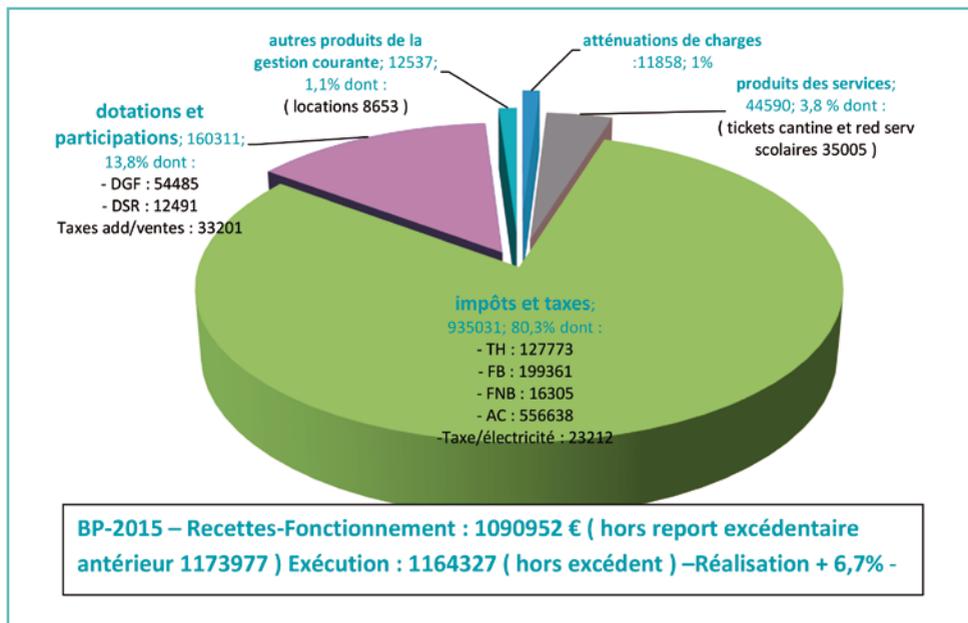
et services dont le coût 41787 € progresse de +216% (informatique, mise en œuvre de la dématérialisation des documents, vidéosurveillance, entretien balayeuse, installations diverses...).

Les charges de personnel (495060 €, +3,7%) constituent le principal poste de charges (48% des dépenses globales).

Les recettes de fonctionnement 1164327 € sont en hausse de +6,7% par rapport à 2014 malgré des taux d'imposition inchangés et une baisse de -30,6% de la dotation globale de fonctionnement - DGF - (54485 €), par rapport à 2014).

# EXÉCUTION DES BUDGETS 2015

## Recettes de fonctionnement



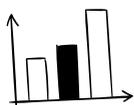
## Investissement

Concernant la section investissement, les dépenses exécutées 484969,23 €, représentent 45,2% des crédits ouverts (1073752,91 €). Les projets ont été réalisés, sans recours à l'emprunt dès lors que la commune dispose d'un autofinancement satisfaisant.

- Les opérations les plus significatives concernent : l'aménagement de l'entrée du village RD 141 (route de Ceyras - 130722 €), la création d'un w.c. public (30091 €), l'amélioration

et l' extension du réseau électrique (59808 €), des chemins (108167 €), des bâtiments (63518 €) et divers achats (25842 €) dont un défibrillateur, une auto-laveuse.

Le budget Ccas, peu significatif, prend essentiellement en charge « des semaines d'enfants » aux Pôles de Ceyras et de Clermont-l'Hérault, facturées par l' Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais (6333 € en 2015). Le budget communal contribue à son financement.



# BUDGETS PRIMITIFS 2016

## Volonté d'économies...

Depuis 2013, on observe une progression régulière et significative des charges réelles de fonctionnement (+23,6%) et une stabilité des recettes (-0,2%) malgré la chute de la DGF (-65,2% en 2016).

Le choix de maintenir en 2016 la stabilité des taux d'impositions et des divers services est justifié par l'existence d'excédents antérieurs.

Cela étant, l'équipe municipale s'attache à maîtriser l'évolution des charges et la valorisation d'une gestion responsable, tout en subventionnant l'activité associative, indis-

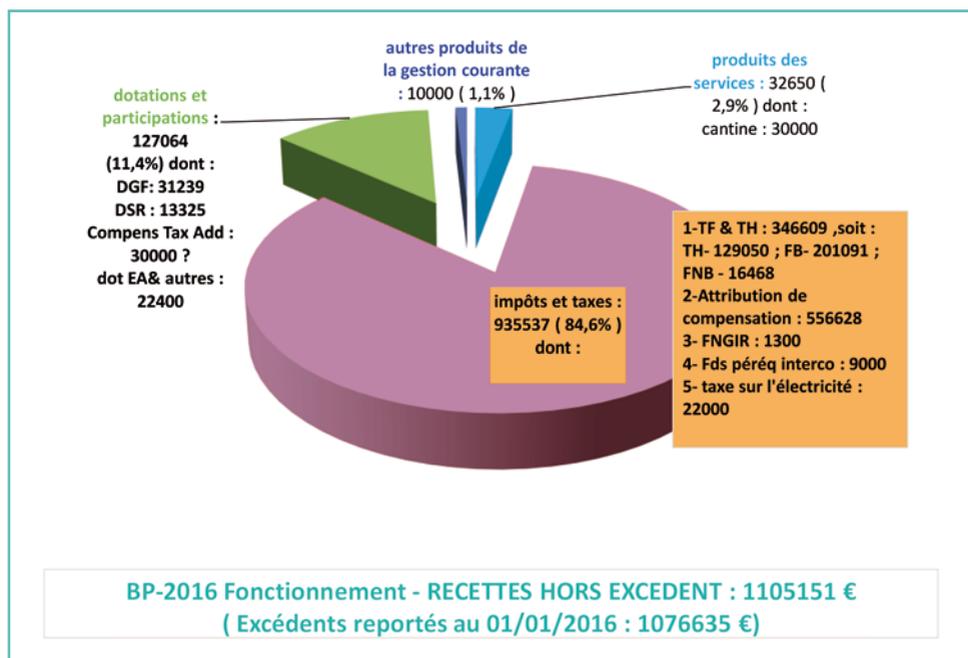
pensable pour tisser et développer le lien social.

### A/ BUDGET GÉNÉRAL 2016 section fonctionnement

- **Dépenses** : 1797900 € (-9,2% du budget voté en 2015)

- **Recettes** : 2181886 € dont excédent antérieur reporté 1076635 € (-3,6% du budget voté en 2015).

À taux constants, la ressource fiscale est stable par rapport à 2015. Depuis 2013, la baisse de la DGF a entraîné un manque à gagner de -58662 €, très partiellement compensé par l'augmentation de la DSR +2163 €.



## BUDGETS PRIMITIFS 2016

### **Volonté d'économies... suite**

En 2016, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement (1797900 €) baissent de -9,2% par rapport aux dépenses du budget voté en 2015, du fait de la non-reconduction de charges exceptionnelles ayant impacté l'exercice 2015 (fonds d'amorçage versé au Syndicat de l'eau).

Les charges générales budgétées (529300 €, -5,5%) et les charges de la gestion courante (114000 €, -39,3%) restent maîtrisées malgré le développement de certains postes de dépenses incompressibles (maintenances diverses, eau et assainissement...). Le montant des subventions aux associations est fixé à 36000 €. Une dotation de 500000 € est ouverte pour autofinancer la section investissement. **La section investissement est budgétée** (en recettes et en dépenses) à hauteur de 1032776 € en 2016.

Les projets les plus significatifs concernent l'aménagement d'une salle polyvalente intergénérationnelle et la création d'un jardin d'enfants pour revitaliser le cœur du village, la construction d'un préau aux écoles, l'aménagement de la cour ainsi que la salle du « Cigalou ».

Il est également prévu l'installation de 2 panneaux d'information, d'une

aire de remplissage près de l'atelier, l'amélioration et l'extension du réseau électrique (enfouissement du réseau, pose de candélabres...), l'aménagement de la voirie (route de Saint-André et Route de Rabieux, impasse des Abades), la réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche de vidéosurveillance.

**Diverses subventions ont été demandées pour différents dossiers.**

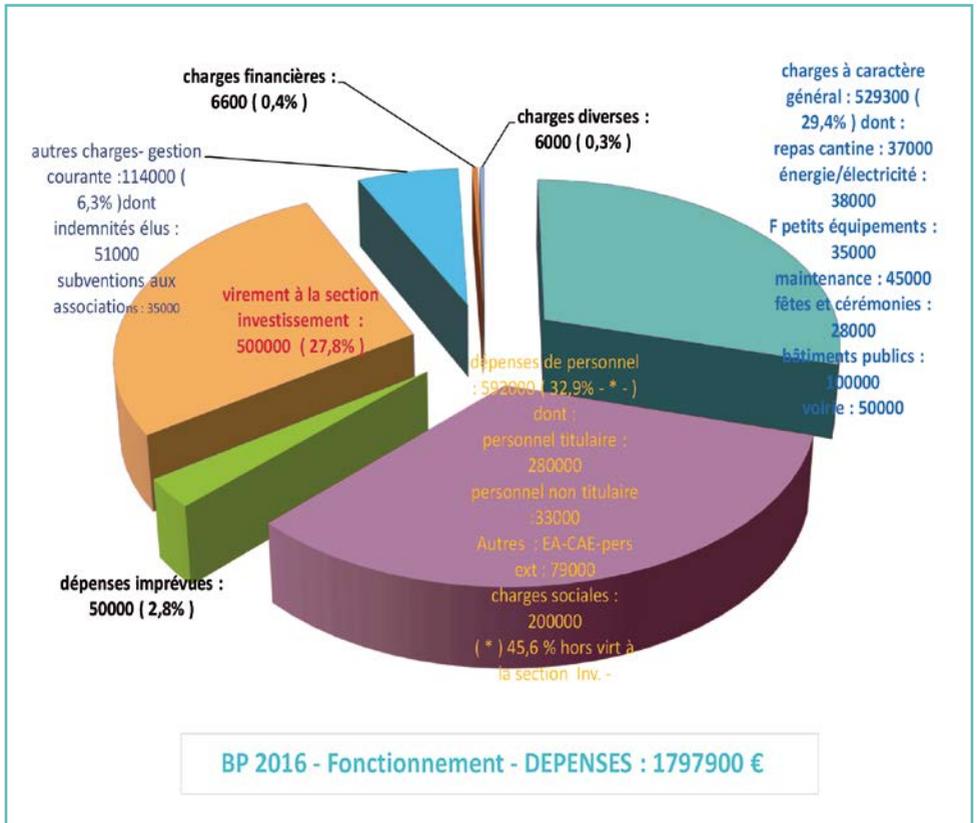
**Il est rappelé que la commune a initié en 2015 divers projets qui seront poursuivis en 2016 :** la transformation du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU), le plan d'accessibilité des bâtiments publics, la mise en œuvre d'un plan communal de sauvegarde (PCS) pour faire face à d'éventuels sinistres.

Le financement des projets structurants sera éventuellement complété par un emprunt de 300000 €.

La situation financière de la commune est bonne et son endettement actuel faible (101 €/habitant).

### **B/ BUDGET CCAS 2016**

Le budget de la section fonctionnement du Ccas est de 14463 €. Comme les années précédentes, il prendra en charge des journées offertes aux enfants dans un des Accueils de Loisirs Intercommunaux de la CCC.



Dans un climat économique difficile, nous souhaitons poursuivre notre volonté d'économies tout en maintenant l'investissement. Ces objectifs sont réalisés sans augmenter la fiscalité et en préservant les solidarités communales.



## VISITE DES QUARTIERS

### **À votre écoute**

En 2016, la municipalité réitère ses visites de quartiers. Comme vous le savez, ces visites établies depuis 2006 sont des événements incontournables dans la vie communale de notre village.

Elles sont importantes pour relever ce qui ne va pas comme les progrès enregistrés et surtout que nous élus soions toujours plus proches des lodéziens et à leur écoute.

Ces visites auront lieu durant le mois de juin et se dérouleront de la manière suivante :

**Départ devant la Mairie à 18 h 30.**

• **Lundi 13 juin**

Ancien chemin de Lodève, lotissement les Clapouses, chemin des Englores, chemin le Riou, impasse de la Gloriette, avenue du Bosquet, chemin de Chypre, lotissement La Cardamone.

• **Jeudi 16 juin**

Rue du Fournil, La Calade, chemin des

écoles, Plateau sportif, Les Terrasses de Saint-Félix, quartier des Abades, rue des Chasselas, impasse des Servants, chemin des Oliviers, chemin de la Roque, lotissement Le Cèdre.

• **Lundi 20 juin**

Avenue Bir Hakeim, lotissement Le Clos Saint-Vincent, Le Burguet, chemin de Sainte-Brigitte, Les Campariats, rue de L' Airal.

• **Jeudi 23 juin**

Impasse des Enclos, avenue Cardinal de Fleury, rue des Hirondelles, lotissement Les Jardins du Soleil, Les Crassières, chemin des Horsbiels, lotissement La Capelle, chemin des Plaines.

• **Lundi 27 juin**

Le village : Rue de Lodève, place Compan, route de Clermont-l'Hérault, quartier Le Barry, la Placette, rue Capitoul, rue Malbec, rue de l'Église, rue de l'Ancien courrier, Le Quai, avenue Marcellin Albert.

---

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

### **En cours de finalisation**

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), dont l'élaboration a été confiée à la société RisCrises, est en cours de finalisation. Les villageois seront tenus informés des mesures décidées dans

le cadre de ce dispositif par dépliant dans les boîtes aux lettres, information sur le site internet et dossier consultable en mairie au plus tard durant le milieu du deuxième semestre 2016.

# DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

## *Réunion publique*



Le 26 février 2016, une réunion publique a été organisée sur la commune, en présence des représentants de la gendarmerie de Clermont-l'Hérault. Durant cette réunion, le dispositif de participation citoyenne a été présenté.

La commune recense actuellement toute personne désireuse de se joindre à la démarche comme référent. Vous avez la possibilité de vous manifester par courrier, par téléphone ou en vous déplaçant à la mairie et en indiquant votre nom, prénom et coordonnées.

À l'issue de ce recensement et si nous disposons de suffisamment de personnes, nous informerons la gendarmerie. Avant la mise en place du dispositif, des réunions d'informations seront organisées en présence des référents, de la gendarmerie et de la mairie.

## DÉFIBRILLATEUR

### **Séance de formation**



La commune est désormais équipée d'un défibrillateur.

Afin de mieux appréhender cet appareil, la commune vous invite à une réunion de formation encadrée par M. Éric PEROLAT, Conseiller municipal et docteur sur la commune ainsi que M<sup>me</sup> Christine RODRIGUEZ, infirmière retraitée.

Cette séance de formation sera organisée à la Salle Robert ARNIHAC

- Jeudi 30 juin 2016 à 18 h 30

## INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

### **Présidentielles et législatives en 2017 !**

2017 sera une année importante en matière électorale avec les élections présidentielles et législatives. En vue de ces prochaines élections, les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales doivent déposer en Mairie, avant le 31 décembre 2016, les pièces suivantes :

- **Formulaire d'inscription**  
(disponible en Mairie et téléchargeable sur le site, rubrique actualité)
- **Preuve de la nationalité et de l'identité**  
(carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- **Attache avec la commune**  
(avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité...)

# CENTRE DE LOISIRS

## **10 journées offertes**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Saint-Félix de Lodez, en partenariat avec la Communauté des Communes du Clermontais, offre 10 journées dans un accueil de Loisirs Intercommunaux aux enfants de la commune.

La nouveauté, c'est que ces journées peuvent ne pas être consécutives.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Les conditions :

- Avoir 3 ans révolus
- Résider dans la commune de Saint-Félix de Lodez.
- Un dossier d'inscription est à retirer auprès d'un des **trois Pôles Loisirs** ci-dessous ou à télécharger sur le site internet [www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)

### **Pôle de Ceyras**

4 impasse du stade  
34800 Ceyras - 04 67 88 67 04

### **Pôle primaire de Clermont-l'Hérault**

4 rue de la combe  
34800 Clermont-l'Hérault - 04 67 96 23 05

### **Pôle maternel de Clermont-l'Hérault**

Avenue de la Piscine  
34800 Clermont-l'Hérault - 04 67 44 76 36



## PRÉSENTATION DES CAE

### ***Bienvenue !***

Dans un objectif de transparence de l'action publique, nous avons publié sur le site internet de la commune la composition du conseil municipal. Nous mettrons également bientôt un organigramme du personnel communal.

En attendant, nous souhaitons vous présenter les personnes employées en contrats aidés sur la commune. Ils sont au nombre de trois.

- **MARYMONT-LAUR Richard** employé au service technique depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016.
- **SALMERON Véronique** employée pour l'entretien et les services scolaires depuis l'an dernier.
- **TALY Aurélien** employé au service technique depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016 dans le cadre de ce dispositif mais qui est déjà intervenu ponctuellement pour encadrer les activités scolaires.



Richard



Véronique



Aurélien

Nous vous rappelons que les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), qui sont largement pris en charge par l'état, permettent de répondre à deux besoins : un besoin ponctuel en personnel pour la commune (les contrats n'excèdent pas 1 an) et la possibilité pour des jeunes ou des personnes en difficulté d'acquérir une expérience professionnelle ou de se réinsérer dans le monde professionnel par le biais de formations prises en charge par la commune et menées en partenariat avec le Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

## **Merci**

Le recensement de la population s'est déroulé dans de bonnes conditions et nous vous remercions de votre contribution dans les délais impartis.

Les résultats définitifs ne seront connus qu'ultérieurement. Il ressort d'ores et déjà que peu de changements importants ont eu lieu depuis la précédente enquête. Ce recensement a également permis de mettre en évidence des anomalies concernant les adresses postales et administratives. Afin de satisfaire les services postaux, il est envisagé une nouvelle numérotation des habitations.

# ÉTAT CIVIL

## **1<sup>er</sup> trimestre 2016**

### **~ ils nous ont quittés ~**

CARRAL André - SOTO André - BONNAFOUS Jacqueline

### **~ bienvenue ~**

BASTIDE Gabin - CALDERON Hugo - CHIARADIA Loucia  
GUY Anna Lys - IGOUNET Marie  
LAFON Aylone - MUR SAES Timothée

## ACCESSIBILITÉ & «PLU»

### Ça continue...

La commission d'urbanisme continue à travailler sur les thèmes suivants :

- L'accessibilité des bâtiments communaux
- L'élaboration du PLU

Le **Plan Local d'urbanisme (PLU)** est le document planificateur de l'urbanisme à l'échelle d'une commune. À partir de la réalisation d'un diagnostic territorial (paysage, bâti, démographie, activités, équipements, réseaux...), le **PLU** met en forme le projet que souhaite la commune pour maîtriser son urbanisme, aménager son territoire et assurer son développement, au travers notamment d'orientations d'aménagement et du règlement.

La procédure d'élaboration est estimée à deux ans et se compose de nombreuses phases dont la tenue de réunions publiques et en finalité une enquête publique.

Vous serez tenus informés, le moment venu, par le biais d'affichages en mairie, de publications dans les journaux et sur le site internet de la commune.

Le choix du bureau d'études s'est porté sur l'Agence Actions Territoires de Montpellier. Une première réunion s'est tenue avec les conseillers municipaux le lundi 18 avril 2016.

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic agricole, les agriculteurs recensés ont d'ores et déjà, reçu un questionnaire et ont été conviés à une permanence le **jeudi 19 mai 2016**.

Travaux prévus pour 2016

- Réalisation d'un préau à l'école maternelle
- Aménagement de la cour de l'école primaire
- Travaux d'électrification

# TRAVAUX

## ***Environnement, sécurité et espaces verts***

### • Installation d'une nouvelle aire de remplissage des appareils agricoles

L'aire de remplissage et de lavage dédiée aux appareils agricoles située sous la cave coopérative ne répondait plus aux nouvelles réglementations, davantage respectueuses de l'environnement. Ainsi, la commune a souhaité aménager une nouvelle aire de remplissage sécurisée et protectrice de l'environnement et des ressources en eau. Sis Chemin des Plaines, à côté de l'atelier municipal, celle-ci est réservée aux agriculteurs, ayant préalablement obtenu l'autorisation de la Mairie.



Une réunion a été organisée le 24 mai 2016 avec la Chambre d'Agriculture et l'entreprise Aquadoc afin d'expliquer le fonctionnement de la station et informer les agriculteurs de son utilisation dans le respect des bonnes pratiques agricoles. Elle est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> juin.

### Aménagements de voirie sur la RD 619

Par mesure de sécurité, l'avenue Cardinal de Fleury et l'avenue Marcellin Albert ont fait l'objet de divers aménagements de voirie, réalisés par l'entreprise Espinas.



Comme chaque année, en cette saison, le service technique municipal s'est attaché à aménager et entretenir les espaces verts de la commune, avec un intérêt particulier pour l'avenue Xavier Montrouzier. Cette entrée du village, côté Clermont-l'Hérault, a été embellie par diverses plantations au sein des espaces créés à cet effet, lors de l'aménagement de l'avenue, réalisé courant de l'année 2015.





# GAZETTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

***Pour la première fois !***

Lo Pichot Miqualet est le canard préféré des Iodéziens et Iodéziennes, il est gardé précieusement à portée de main. Il faut dire que les articles qui racontent la vie du village sont particulièrement intéressants.

De plus, figure en bonne place l'agenda des manifestations, nombreuses et variées. C'est pourquoi nous décidons, pour la première fois, d'y inclure la Gazette de la Bibliothèque.

## ***Rétrospectives de nos animations***



### **Février • Fabrications des nichoirs**

Dans la cour de la mairie les enfants, aidés des adultes, ont fabriqué un nichoir pour leur jardin.



### **Mars • Atelier floral**

Pour la 2<sup>e</sup> fois, Gaëlle, fleuriste à Clermont-l'Hérault, est venue dispenser ses cours pour la réalisation d'une composition avec pour thème « Pâques ». Chaque participante est repartie avec son chef d'œuvre.

---

---

### **Avril • Sortie au Pont du Diable**

Bel après-midi dans ce merveilleux site à la recherche de bêtes aquatiques et fabrication de moulins.



---

## Marmothèque

---

De nombreux bambins accompagnés de leurs nounous viennent écouter des contes un mardi sur deux. Distribution de friandises à l'occasion de Pâques.



---

## Ludothèque

---

Dès l'ouverture c'est la ruée vers la bibliothèque, les jeux de société attirent toujours autant les enfants.

---

## Espace multimédia

---

Deux ordinateurs sont à la disposition du public aux heures de permanence.



# NOS PROCHAINES ANIMATIONS

***Jusqu'à décembre 2016***

**Août** • Cinéma plein air mercredi 17 dans la cour de la mairie (gratuit)

**Septembre** • Dictée fin septembre

**Octobre** • Initiation au vin

**Novembre** • Rencontre-débat autour d'un auteur

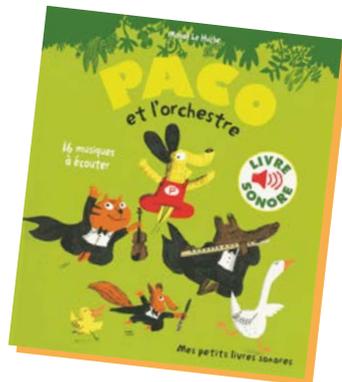
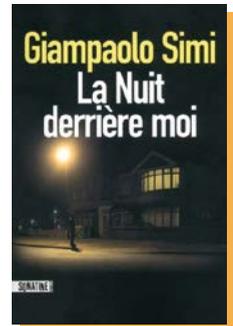
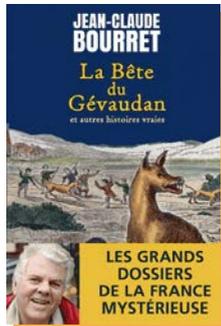
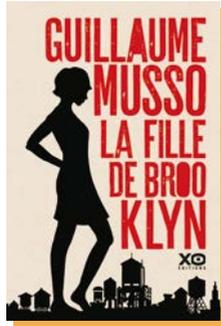
**Décembre** • Traditionnel conte de Noël pour les enfants de notre village

Détail de ces manifestations sur notre site internet  
et par la distribution des flyers dans vos boîtes à lettres

## NOUVEAUX LIVRES

***Pour les grands et les petits !***

Les beaux jours approchent, le moment propice pour dévorer un bon roman, de nouveaux ouvrages vous attendent.



## LE COIN PRATIQUE

### ***Horaires y compris pendant les vacances scolaires***

Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h

#### Marmothèque

Un mardi sur deux de 10 h à 10 h 30

#### Ludothèque

Un jeudi sur deux de 17 h à 18 h 30 pendant les périodes scolaires

#### Contact

09 60 15 42 62 - [bibliostfelix@live.fr](mailto:bibliostfelix@live.fr)  
[saintfelixdelodez.agate-sigb.com](http://saintfelixdelodez.agate-sigb.com)

## THÉÂTRE

### ***Du côté de la vie***

Le 29 mars 2016, la bibliothèque a proposé une pièce cofinancée par le Département et la Mairie et intitulée « Du côté de la vie » qui s'est déroulée à la Salle Robert ARNIHAC.

De Pascal Lainé, inspiré par « Récits d'un jeune médecin » de Mikhaïl Boulgakov, mis en scène et interprété par Philippe Goudard.





## CANTINE

### **Pour préparer la rentrée**

Tout d'abord, la Municipalité vous remercie pour votre bienveillance concernant le nouveau fonctionnement de la cantine.

Le **24 et 27 juin 2016** les inscriptions sont maintenues pour la rentrée de septembre pour ceux qui le souhaitent et du **22 au 26 août 2016** aux heures d'ouverture de la Mairie.

Pour l'année scolaire 2016/2017 nous maintenons les 2 jours d'inscriptions comme l'année précédente, voir [calendrier ci-dessous](#).

Ensuite petit rappel sur le règlement, en dehors des jours d'inscriptions, avant ou après, on considère que c'est une inscription tardive, le repas sera majoré de 1 € soit 4 € 15.

Nous vous rappelons également que pour l'inscription tardive (le jour même entre 8 h et 9 h en Mairie) nous accueillons les enfants à la cantine mais les parents ne seront pas assurés d'avoir le menu affiché.

Seuls les enfants inscrits et dont les parents ont effectué le règlement auprès de la Mairie mangeront à la cantine.

**Pour toute information se reporter au site internet [www.st-felix-de-lodez.fr](http://www.st-felix-de-lodez.fr) où vous trouverez tous les courriers dans la rubrique scolarité.**

Merci de votre compréhension.  
M. Le Maire

#### Calendrier des inscriptions à la cantine

Mairie 8 h - 12 h / 13 h 30 - 14 h 30 + Bibliothèque 16 h 30 - 18 h 30

	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	du 22 au 26 août 2016	19/09/16 23/09/16	10/10/16 14/10/16	14/11/16 18/11/16	12/12/16 16/12/16
janvier	février	mars	avril	mai	juin
16/01/17 20/01/17	20/02/17 24/02/17	20/03/17 24/03/17	21/04/17 24/04/17	15/05/17 19/05/17	19/06/17 23/06/17



## RENTRÉE 2016/2017

### **Pour sauver une classe**

Fermeture d'une classe à la rentrée 2016/2017. En l'état actuel des effectifs, l'académie nous a déjà notifié une suppression de classe pour la prochaine rentrée scolaire. **Nous pouvons encore sauver notre classe** aussi nous deman-

dons aux parents d'enfant(s) susceptibles(s) d'être scolarisé(s) à la rentrée 2016, de bien vouloir se faire connaître au secrétariat de la Mairie dans les meilleurs délais. Cela concerne les enfants nés en 2013.

### **Les Activités Périscolaires sur les planches...**

Cette année, l'équipe d'intervenants des Activités Périscolaires propose aux parents un petit spectacle de fin d'année

- **Mardi 28 juin à 16 h.** Vous pourrez apprécier une partie du travail que les enfants ont réalisé tout au long de l'année.

### **L'école fête le sport !**

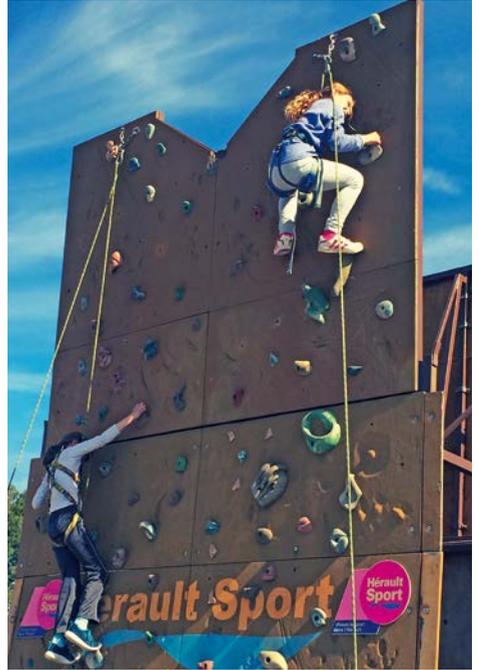


L'école en partenariat avec la Mairie et les services d'Hérault Sport a organisé une grande journée d'initiations sportives pour tous les élèves.

Pour les maternelles toute une panoplie de parcours et de jeux basés sur l'équilibre, le saut, le lancer et la course.

## L'école fête le sport... suite

Parmi les activités... Les enfants ont pu pratiquer du tir à l'arc, de l'escalade, du tchoukball, du kinball, du saut en hauteur, de la pétanque, des jeux d'opposition, de l'ultimate.



Pour compléter la fête,  
la Mairie a offert le pique-nique à tous les enfants .

## ***Ski à Vars, c'est TOP !***

5<sup>e</sup> édition du séjour ski à Vars ! Parfaitement logé, restauré, et même chouchouté grâce à l'accès libre au sauna et au jacuzzi.

Cela ressemble plus à un séjour de remise en forme qu'à un week-end sportif. Il y en a pour tous les goûts et c'est tant mieux. Bonne neige, beau temps, super ambiance, on aurait aimé prolonger encore un jour ou deux.



## ACTIVITÉS DURANT LES VACANCES

### ***Faites chauffer la gomme !***



Sur le circuit de karting de Grabels, les ados se sont livrés à de magnifiques duels. Des trajectoires au cordeau, des dépassements osés,

quelques glissades maîtrisées, voilà le cocktail réussi pour des jeunes en recherche de sensations.  
vroooooooooommmmmmmmmmm...

## ***Le Roller à la cote !***



Joli succès pour la **trentaine d'enfants** qui ont participé à la sortie Roller Dance en février et en avril. Malgré les quelques appréhensions du début, les jeunes ont rapidement pris confiance puis se sont facilement élancés sur la piste de danse au son de la musique.

## ***VTT à la Ramasse***



Lors des vacances d'hiver la Mairie avait proposé, entre autres pour les jeunes, une **sortie VTT avec un parcours de 17 km autour du massif de la Ramasse**. En chemin, ils ont pu contempler Clermont-l'Hérault par une vue imprenable du belvédère et sur le retour, ils sont passés dans la cité de Villeneuveville.

Toutes les activités présentées sont organisées et financées par la mairie et l'association « La Lodézienne » que nous remercions.

## À dada !



**Moment de partage entre les enfants et les poneys.** C'est à Rabieux, sur la route de Saint-Jean de la Blaquière, que la Mairie a proposé aux 6-10 ans un après-midi à partager auprès de poneys. Après les avoir pansés, brossés et coiffés, les enfants ont ensuite monté les poneys.

## Accro à l'accrobranche



En partenariat avec la Communauté des Communes du Clermontois, les jeunes lodéziens se sont rendus à Villeneuve les Maguelone pour pratiquer de l'accrobranche. De nombreux parcours sont proposés et adaptés selon le niveau de chacun. **Les plus téméraires ont défié le parcours extrême**, certains l'ont réussi d'autres ont dû rebrousser chemin...

Une grande partie des activités qui sont proposées aux enfants ne pourraient être réalisées sans la participation active des parents. La Mairie tient à remercier chaleureusement : Peggy, Delphine, Christèle, Karen, Nadine, Claire, Laetitia, Catherine, Émilie, Sabine, Caroline, Cindy, Christophe, Michel, Jacques et Thibault.

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

**Les subventions aux associations pour l'année 2016 ont été votées au budget.** Il y a eu peu d'anomalies cette année dans les dossiers mais nous souhaitons vous rappeler qu'il est important de fournir un dossier complet même si certains éléments sont déjà en notre possession. Cela permet d'éviter les erreurs en ce qui concerne les virements financiers, d'actualiser les données en mairie et sur le site internet éventuellement. Concernant les montants attribués, la commune n'est pas épargnée par la

baisse des dotations d'État et à partir de l'année prochaine, il sera peut-être nécessaire d'effectuer un arbitrage dans l'attribution de l'enveloppe budgétaire allouée aux associations d'où l'importance d'avoir des dossiers complets dans les délais fixés.

**Nous vous rappelons que les formulaires de demande de subventions seront disponibles en mairie ou en ligne vers la fin de l'année et que les associations auront du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars 2017 pour rendre leurs demandes.**

## CHASSE

**Déjà ! Notre association vient de fêter ses 40 ans d'existence durant la dernière saison de chasse.** Une occasion de remercier tous les anciens membres qui se sont succédés au Bureau, pour leur investissement dans la vie de l'association. Une nouvelle équipe a pris la relève, animée par cette passion qui est la chasse, la nature, et la faune sauvage. Afin de répondre aux demandes de tous (Fédération de chasse de l'Hérault, chasseurs de l'association, agriculteurs), nous avons mis en place une petite équipe de chasseurs de sanglier. Le but de cette équipe n'est

pas de chasser le sanglier tous les week-ends, mais plutôt de limiter la présence de « la bête noire ».

Rappelons qu'un site internet a aussi vu le jour, afin de communiquer plus facilement avec les adhérents de l'association intercommunale de chasse Ceyras Saint-Félix de Lodez (déjà au nombre de 100) que nous invitons à venir participer à la vie de l'association afin qu'elle puisse vivre et perdurer, comme l'ont fait nos prédécesseurs.

**Fabien Pelissou - 06 63 66 66 10**

[chasse.ceyras.stfelix@gmail.com](mailto:chasse.ceyras.stfelix@gmail.com)

[chasse-ceyras-st-felix.e-monsite.com](http://chasse-ceyras-st-felix.e-monsite.com)



## ASSOCIATION KARCAJOU

**La case à Félix est un tout nouvel espace dédié à la culture à Saint-Félix de Lodez.** Inauguré le 20 décembre dernier avec la compagnie Belle Paille et un spectacle de contes musicaux pour le jeune public, La case à Félix propose depuis, un spectacle ou un concert un dimanche par mois,

### Les spectacles proposés

- Décembre 2015 - Contes musicaux  
Compagnie Belle Paille
- Janvier 2016 - Repas musical  
Mix réunion-occident
- Février 2016 - Concert  
Le groupe Moond
- Mars 2016 - Duo Clownesque  
Compagnie Chantier Mobil  
et L'épopée de Gilgamesh  
(pièce de théâtre mise en scène  
par Maud Cuirassier)
- Avril 2016 - Concert  
Muriel Holtz

l'après-midi. Réunir dans un cadre intime et convivial les différentes générations du village et de ses alentours autour d'une programmation culturelle de qualité, découverte et proximité avec les artistes sont les principaux objectifs de l'équipe associative de La case à Félix.



### Les spectacles à venir

- **22 mai 2016 - Concert**  
Candido & Cécila
- **21 juin 2016 - Fête de la musique**

Soyez curieux, poussez la porte de La case à Félix, 36 avenue Cardinal Fleury !  
Contact - nadarootsprod@gmail.com - [www.facebook.com/lacaseafelix](http://www.facebook.com/lacaseafelix)

## COMMÉMORATIONS



**19 mars 2016**

Comme chaque année, le 19 mars 2016, l'association la FNACA (Fédération Nationale des Combattants d'Algérie) organise la commémoration du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



**8 mai 2016**

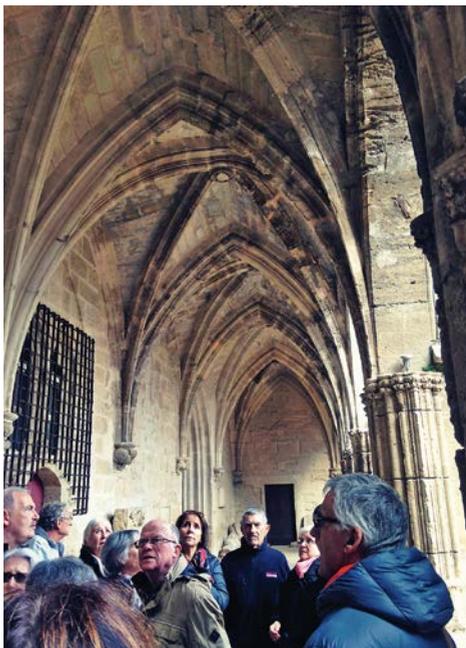
La traditionnelle cérémonie du 8 mai a été organisée par l'association des Anciens Combattants.

# LA LODÉZIENNE



Après l'Assemblée générale en janvier, c'est avec une « crêpe partie » en février que La Lodézienne a inauguré l'année 2016. La salle Robert ARNI-HAC a fait le plein avec une centaine de participants et William le crêpier a régalié les convives avec son choix très varié d'accompagnement de ses galettes et crêpes. L'après-midi dansant animé par notre ami Pierre a bien aidé à la digestion...

- La visite guidée de Béziers en mars nous a permis de découvrir une ville riche de son passé et fière de son présent.
- En avril, la ville de Laguiole nous a présenté ses deux principales activités : fromagerie et coutellerie. L'aligot proposé au repas a remporté un franc succès !



**Le week-end de mai sur la côte vauroise. Les après-midi récréatifs sont toujours aussi dynamiques...** jeux de société, couture, tricot ou passer simplement un moment ensemble dans la bonne humeur et sortir un peu de chez soi.

Le programme de la rentrée est en préparation... les adhérents le recevront prochainement. Si vous n'êtes pas adhérent et êtes intéressés (pas d'âge minimum pour s'inscrire !) rendez-vous le 3 septembre au forum des associations, La Lodézienne y aura son stand ! Rappelons que le montant de l'adhésion pour le dernier trimestre 2016 est de 5 € (nouveaux adhérents) les adhésions annuelles prenant effet en janvier de chaque année. La Lodézienne, c'est aussi : country, gym, tennis de table, marche... et informatique !

## FOOTBALL



21 jeunes footballeurs, dont une fille, âgés de 6 à 10 ans, ont pu pratiquer leur sport favori !

Lundi 25 avril et mardi 26 un stage de football s'est déroulé sur la pelouse du stade Émile Aubert à Saint-Félix de Lodez.

Ce stage a permis aux enfants de côtoyer des joueurs de clubs différents, de se perfectionner, de jouer et aussi de vivre un peu en groupe lors des repas et goûter en commun.

## HOMMAGE



***Le 30 avril 2016***

« Le Souvenir Français » de Clermont-l'Hérault tenait son Assemblée générale à Saint-Félix de Lodez. De nombreux comités cantonaux étaient également présents. L'ordre du jour épuisé, nous nous sommes rendus au monument aux morts, drapeaux en tête, pour un dépôt de gerbe et un hommage aux disparus.

# TAÏCHI CHUAN

Le groupe de Taïchi Chuan s'agrandit et poursuit son voyage dans l'apprentissage de cet art martial aux origines anciennes.

Le Taïchi Chuan est accessible aux personnes de tout âge et vise à renforcer nos capacités de réactions face aux agressions extérieures, à la maladie et au vieillissement. C'est un art du mouvement où l'on apprend à mouvoir son corps avec souplesse, en harmonie avec la respiration et plus subtilement à mouvoir l'énergie vitale qui habite le corps.

Ce travail en conscience permet de se détendre, se défendre et prévenir les maladies ou tout simplement de vivre plus pleinement.



Tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h  
(sauf pendant les vacances scolaires)

Salle du Cigalou

(ancienne salle de motricité)

Contact Teresa Blanc

Association la source et le rocher  
contact@taichiherault.com

06 31 85 02 85 - www.taichiherault.com

# CULTURES PLURIELLES

Programmation des manifestations  
pour l'année 2016

• **Du 25 juin au 3 juillet 2016**

Exposition concours sur le thème « Les marines » à l'Espace de la Chapelle Saint-Martin du Barry à Montpeyroux.

• **Du 15 au 31 août 2016**

Exposition artistique à la Halle Dardé à Lodève.

• **Le 3 septembre 2016 de 9 h à 12 h**

Journées des Associations  
Réalisation d'une œuvre artistique géante devant La Poste avec la participation du public. Cette manifestation pourrait être suivie d'un repas sur le Quai.

Renseignements

Yvan Marcou, Président.

04 67 44 03 76

[yvanmarcou@orange.fr](mailto:yvanmarcou@orange.fr)

# ZUMBA

La Zumba continue tous les lundis de 17 h 45 à 18 h 45 à la salle des fêtes de Saint-Félix de Lodez. Nous sommes ouverts à tous les publics.

**1 cours d'essai gratuit.**

Rejoignez-nous !

## TEAM BAUDILLE CYCLISTE 34

Le Team Baudille Cycliste se porte bien. Créé il y a quatre ans sur la commune, le TBC 34 fait son petit bonhomme de chemin avec aujourd'hui une trentaine de licenciés.

Depuis le début de l'année, il s'est notamment illustré dans de nombreuses courses par des victoires et des podiums au tour de l'Hortus à Valflau-

nès, à Pézenas et Montagnac.

La fin de la saison est loin d'être finie avec les championnats départementaux et régionaux en juin et un peu plus tard, dès septembre viendra le temps des contre-la-montre.

En juin se déroulera le traditionnel stage en montagne à Arreau dans les Hautes-Pyrénées.



Alain Bocatelli à gauche 3<sup>e</sup> au tour de l'Hortus



au centre Philippe Raynal en tête de la course

## ASSOCIATION LES AILES M'EN TOMBENT

**Spectacle des ateliers théâtre de Saint-Félix de Lodez, début juin !**

La Compagnie les ailes m'en tombent vous invite, tout d'abord, le samedi 4 juin à 18 h à assister à la présentation de fin d'année de l'atelier jeunes. Au programme, petites histoires courtes autour de Nazreddine, un personnage bien connu dans le Moyen-Orient. L'événement se passera en extérieur si le temps le permet

**Second rendez-vous le samedi 11 juin à 20 h 30 à la salle Robert AR-**

**NIHAC** avec le spectacle de l'atelier adultes. Cette fois, groupement de scènes de différents auteurs sur le thème de la rencontre.

**Ce spectacle jouera également le dimanche 12 juin en fin de journée au théâtre le Sillon de Clermont-l'Hérault** (horaire à définir).

Après chaque représentation, nous échangerons autour d'un verre. Merci de préférence d'annoncer votre venue au 06 78 55 17 59.

Participation au chapeau.



## TENNIS DE TABLE

Une autre saison s'achève pour le Saint-Félix de Lodez Tennis de Table. Cette seconde phase n'a pas été de tout repos. Après 7 journées, l'heure est au bilan de fin de saison pour les 5 équipes :

- **L'équipe 1** est toujours aussi surprenante. Avec une victoire contre Narbonne et 2 matchs nuls contre Gigan et Montpellier, cette équipe se maintient encore dans cette Régionale 1. Félicitations aux joueurs.

- **L'équipe 2** a vécu une phase très difficile en Régionale 3. Difficilement maintenue en première phase, elle ne put rééditer l'exploit dans cette seconde phase. La marche était un peu haute malgré une victoire contre Mialet et un match nul contre Caux. Lors de l'ultime journée à Saint-Chély d'Apcher, le maintien n'est vraiment pas passé loin...

Mais un espoir demeure encore, lisez attentivement la suite...

- **L'équipe 3** n'a toujours pas fini sa saison, en effet, elle finit deuxième de sa poule, grâce à 5 belles victoires. Cette seconde place leur permet de jouer un ultime barrage pour la montée en Régionale 3. Contre Mèze, le 28 mai au Gymnase Alain Achille de Montpellier, une victoire maintiendrait l'équipe 2 en Régionale 3, mais l'équipe 3 resterait en Pré-Régionale.

Le règlement stipule « Les équipes de rang 1 ne peuvent être reléguées sous les équipes de rang 2 ».

- **L'équipe 4** a eu une saison très difficile. En effet suite à quelques absences pour cause de journée de championnat les week-ends de Pâques et du 1<sup>er</sup> mai. Les joueurs de cette équipe ont su venir à la rescousse. Elle finit cependant à une très belle 4<sup>e</sup> place de Départementale 2 avec 3 victoires 1 match nul. Ce résultat est encourageant pour la suite. Bravo !

- **L'équipe 5** continue son bout de chemin avec de bons résultats dans sa Départementale 3. Elle aligne dans cette phase 2 belles victoires sur Prades et sur nos voisins Clermontois. La progression de cette équipe a permis à quelques joueurs de jouer dans les équipes de rang supérieur.

Ce bilan est très prometteur pour la suite. De nouveaux objectifs sont en vues avec pourquoi pas de nouveaux joueurs et de nouvelles montées dans des divisions.

Félicitations aux joueurs,  
reposez-vous bien cet été !  
Rendez-vous l'année prochaine  
pour une nouvelle saison...  
Bonnes vacances à tous.

## NATATION

### **Championnats de France Masters**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le club de natation Les Dauphins de Clermont, était présent aux championnats de France de natation des Maîtres (2000 nageurs) en bassin de 25 m, à Angers, du 24 au 27 mars 2016.

Trois nageurs du club étaient qualifiés à ces championnats (la sélection était beaucoup plus compliquée cette année, la Fédération Française de Natation ayant durci les temps de qualification).

Parmi ces nageurs, le Dr **Éric PEROLAT**, médecin de Saint-Félix de Lodez se classait **26<sup>e</sup> au 100 m brasse** et **16<sup>e</sup> au 50 m brasse**. Un grand bravo aux trois nageurs qui, encore une fois, ont représenté le club au plus haut sommet de la natation des Maîtres.



David, Hubert et Éric.

Rendez-vous, fin juin, aux championnats de France bassin de 50 m à Canet-en-Roussillon !

## RAPPEL À LA LOI

### **Cyclomoteurs, déjections canines et déchets verts**

À la suite de nombreux désagréments signalés par les lodéziens, la commune vous rappelle les éléments suivants.

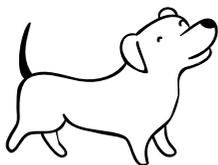
Concernant les cyclomoteurs et les nuisances sonores

La réglementation en la matière est foisonnante mais nous retiendrons les textes suivants :

- En vertu de l'article L. 571-17 du code de l'environnement et afin de faire cesser un trouble provenant

d'un matériel non-conforme, la justice ou le préfet pourra demander l'arrêt du fonctionnement, l'immobilisation, la saisie, ou demander la destruction judiciaire du véhicule ou de l'objet.

• **Ensuite, le décret n° 95-79 du 23 janvier 1995** relatif à la lutte contre le bruit, aux objets bruyants et aux dispositifs d'insonorisation, prévoit à son article 10 une contravention de 3<sup>e</sup> classe (180 € maximum) en cas de défaut de justification de la conformité ou du marquage de la caractéristique acoustique de chaque véhicule par rapport au modèle homologué.



#### Concernant les déjections canines

**Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.**

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur

toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>re</sup> classe (35 €).



#### Concernant les déchets verts

**Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre pour des raisons évidentes liées au risque incendie mais également en raison de considérations environnementales puisque cette pratique est considérée comme polluante.**

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : **l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.**

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou vous pouvez également en faire un compost individuel. Vous pouvez vous rapprocher du Syndicat Centre Hérault pour avoir toutes les informations nécessaires sur les déchetteries. Les contrevenants s'exposent à une contravention maximum de 450 € d'amende.



## RECETTE DE CUISINE

### **Samoussas jambon fromage (au moins 60)**

La recette présentée est une recette réunionnaise qui se déguste généralement à l'apéritif. Il existe aussi des recettes indiennes, marocaines, algériennes...

~~~

#### POUR LA FARCE

- 6 tranches de jambon blanc ou plus en fonction du garnissage
- 350 grammes de fromage râpé en fonction du garnissage
- 1 botte de cébette ou oignon vert (n'utilisez que la partie verte et réservez le reste pour vos salades d'été)
- Du piment éventuellement selon les goûts

~~~

#### POUR LA CONFECTION

- 1 sachet de Tyj Spring Roll  
(ces galettes de farine de blé se trouvent surgelées dans les magasins chinois et rarement dans certaines grandes surfaces. Ne pas utiliser de feuilles de brick pour cette recette, car ces dernières laissent passer trop d'huile à la friture)
- Un peu de farine délayée dans de l'eau pour faire la « colle »

1 sachet de Tyj Spring Roll  
rose de préférence

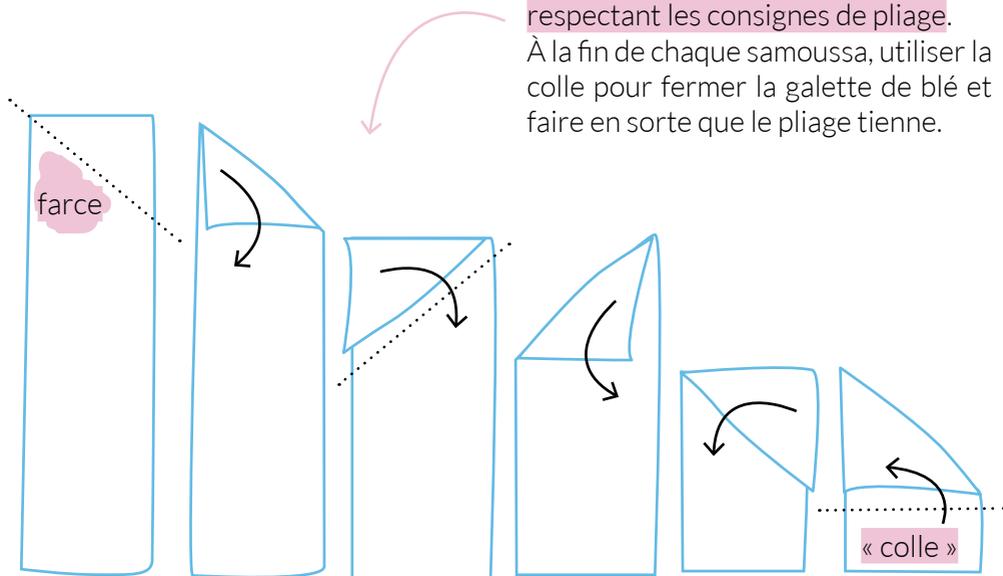




- Découper le jambon en petits morceaux ainsi que la partie verte des cébettes et mélanger avec le reste des ingrédients dans des proportions qui peuvent varier selon vos goûts. Saler éventuellement. La farce est prête.

- **Découper les galettes qui sont de forme carrée en trois portions** de manière à faire des bandes de même taille. Puis passer à la confection en respectant les consignes de pliage.

À la fin de chaque samoussa, utiliser la colle pour fermer la galette de blé et faire en sorte que le pliage tienne.



- **Vous pouvez ensuite passer à la cuisson.** Verser les samoussas dans une huile bien chaude jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment dorés. Vous pouvez aussi arrêter la cuisson à mi-parcours de façon à pouvoir congeler les samoussas qui se conservent très bien de cette façon. Il suffira de terminer la cuisson au moment voulu.

Bon appétit !

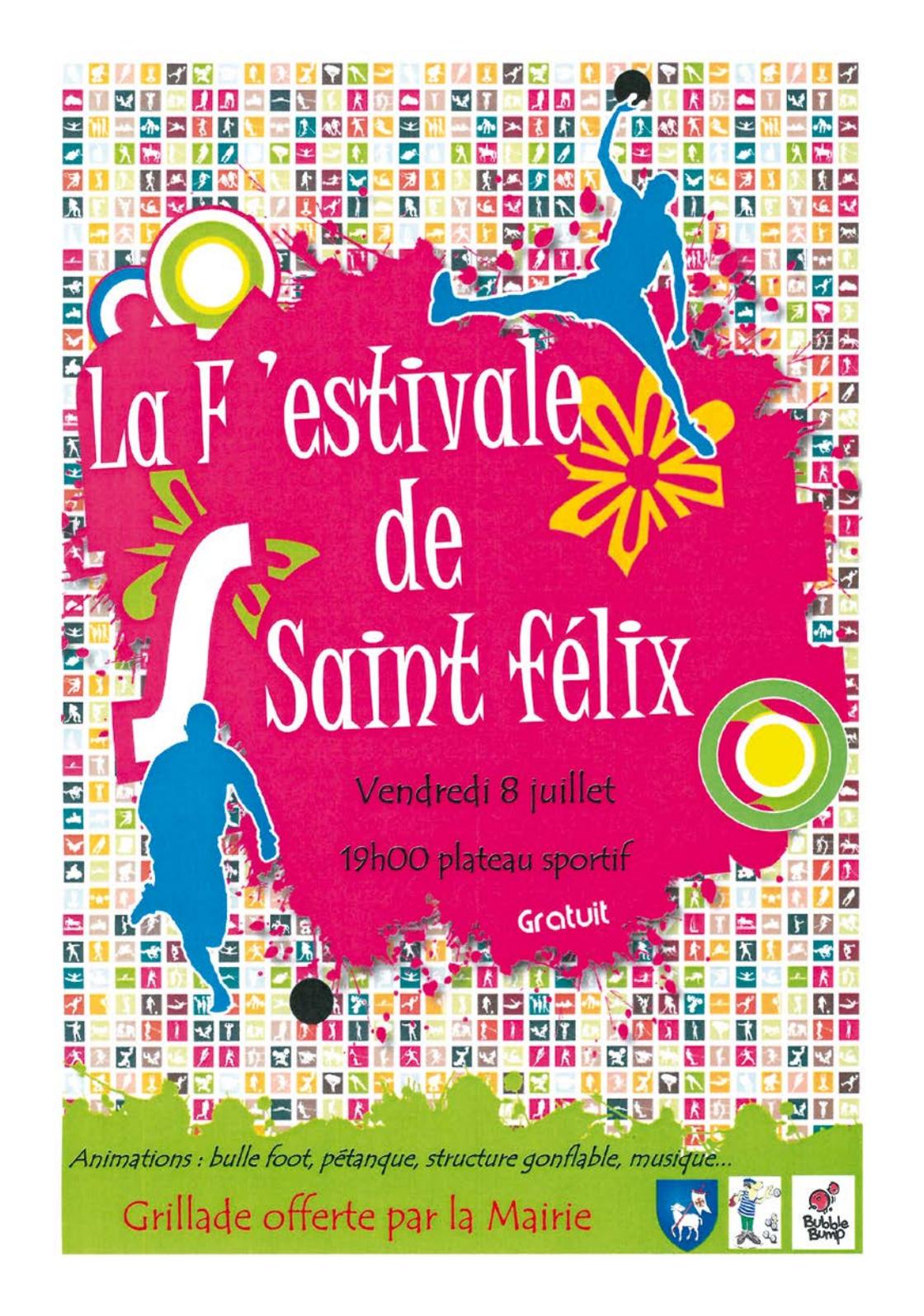
## REPAS DES AÎNÉS



Samedi 21 mai 2016, le repas des aînés a eu lieu au Mas des Oliviers. Le repas a été servi par AUBIN VIE et animé par le TRIO ALLEGRO.

90 personnes ont participé à cet après-midi qui s'est déroulé dans la bonne humeur.





# La F'estivale de Saint Félix

Vendredi 8 juillet

19h00 plateau sportif

Gratuit

*Animations : bulle foot, pétanque, structure gonflable, musique...*

Grillade offerte par la Mairie



# SAINT FELIX DE **LODEZ**



**2016**

## **JEUDI 14 JUILLET FÊTE NATIONALE**

**20H00**

### **ANIMATIONS**

- ✓ 19H30 Apéritif dansant
- ✓ 20h00 repas\*

\*Paëlla, fromage, dessert, vin et café

**22H30**

### **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**

**5€**

12€ hors Saint Félix

**22h45**

### **FEUX D'ARTIFICE**

**23H00**

### **BAL AVEC L'ORCHESTRE CANYON**

*Tickets repas en vente chez les commerçants du village*



**DIMANCHE**

**3**



**2016**

**juillet**

**VIDE**

**GRENIER**

**SAINT FELIX DE LODEZ**

**Dimanche 3 juillet**

**De 8h00 à 16h00**

**Restauration sur place**

**Venez  
Nombreux**

**INSCRIPTIONS AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

**RENSEIGNEMENTS ☎ 04 67 96 60 60 / 06 81 13 32 10**

**EMAIL [mairiestfelixdelodez@orange.fr](mailto:mairiestfelixdelodez@orange.fr)**

Chèque de caution de 5€ exigé à l'inscription (rendu à la buvette)

Ⓛ Attention ce chèque sera encaissé en cas d'absence

*Cette manifestation organisée par la Mairie en partenariat avec l'association la Lodézienne*

**L'équipe municipale vous souhaite à tous  
de bonnes vacances !**



## AGENDA

Mardi 28 juin

Spectacle de fin d'année des Activités Périscolaires

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet

Fête de l'école et kermesse

Dimanche 3 juillet

Vide-grenier

Vendredi 8 juillet

La Festivale de Saint-Félix

Jeudi 14 juillet

Repas, feu d'artifice et bal (orchestre CANYON)

Vendredi 15 juillet

Loto sur la Placette

Mercredi 17 août

Cinéma de plein air

Samedi 3 septembre

Fête des associations - Manifestation culturelle « L'art dans la rue »

Samedi 3 décembre

Marché de Noël 2<sup>e</sup> édition

*Lo Pichot Miqualet*

~ BULLETIN MUNICIPAL ~

Imprimé sur papier recyclé.

Responsable de la publication M. le Maire Joseph Rodriguez.

[www.st-felix-de-lodez.fr](http://www.st-felix-de-lodez.fr)

• Création graphique & illustration de couverture [celinepibre.com](http://celinepibre.com) •

flashez  
moi !

